

Relevé de décisions, CA du 08/06/2016 , tenu au 82 rue de la République, Rouen

Jean-Marie Almendros, secrétaire de séance :

Conformément au RI, tout CR/PV/relevé de décisions du CA doit être in fine approuvé à la majorité simple.

Présents 12 administrateurs: Jean-Marie ALMENDROS, Delphine DELTOUR, Michèle HOTZE, Lionel JOUAN, Benoît LECLERC, François MORELLE, Gérald ORANGE, Guillaume PELOTIN, Mathieu PERRU, Antonin VAN EXEM

présente : Jennifer MAYAUD salariée

Absents excusés (et leur mandaté), 4 pouvoirs donnés: Valérie AUVRAY (Mathieu PERRU) , Pierre BOUCHON, Benjamin DE COSTER, Pascal MALAGOLI, François MARQUETTY, François PYOT (Guillaume PELOTIN), Thierry POINEUF (Mathieu PERRU), Sergine GALLENNE (Delphine DELTOUR)

Votes : 12 présents + 1 pouvoir = 13 voix présentes ou valablement représentées sur 20.

Président de séance : Mathieu PERRU, secrétaire de séance : Jean-Marie ALMENDROS

1) Adoption du relevé de décisions du collectif d'administration du 7 janvier 2016

Le relevé de décisions est adopté à l'unanimité

2) Confirmation de la réception des comptes rendus des réunions de bureau par les membres du CA

Constat est fait que certains membres du CA n'ont pas reçu lesdits documents. Décision est prise de les transmettre.

Après l'évocation de ces deux points, pour des raisons d'organisation, le déroulement de l'ordre du jour est modifié comme suit :

3) Commission communication

Delphine apporte les éléments suivants :

- organisation d'événements
 - deux événements ont été organisés (Antonin, Larissa) avec l'université, à chaque réunion une quinzaine d'étudiants participaient
 - deux fêtes de l'agnel ont été organisées en février et mai à la taverne de Thor et ont rencontré un franc succès.
 - deux soirées débat avec jeu collaboratif ont été organisées, l'une au Café Couture, l'autre sur les Hauts de Rouen
 - deux soirées d'information à destination des consommateurs ont été organisées à Alternoo et au Café Couture
 - la MLC-GR a participé au mouvement Nuit debout

- une soirée de soutien à la monnaie locale, à la Cantine, a permis de réunir 30 personnes et de réaliser un bénéfice de 300 €

- participation de l'agnel à la journée Repair Café

- participation aux journées du développement durable d'Elbeuf et à Bourgtheroulde

- la tenue d'un stand à la fête des terroirs de Boisguilbert le 28 mai a permis de réaliser 20 adhésions

- manifestation à venir : course d'orientation dans les rues de Rouen, le samedi 2 juillet

- pour mémoire, en avril opération parrainage, chaque membre de la MLC-GR était appelé à recruter deux adhérents.

Au total, organisation de multiples événements permettant de développer la notoriété de la monnaie locale et le nombre d'adhésions..

- présentation du nouveau visuel destiné aux prestataires

Après discussion, le visuel est adopté par consensus et sera distribué dans les jours à venir

—

4) Commission administration

- Bilan financier

Gérald présente le document intitulé « Budget de trésorerie prévisionnel 2016 »

L'analyse des 5 premiers mois de l'année, soit le réalisé, permet de constater un léger déficit de 159 € sur le seul mois de juin. Cependant, ce quasi-équilibre a été rendu possible par le fait que le salaire de la coordinatrice a été décalé de quelques jours sur le mois suivant l'échéance normale, et après le rejet par la banque de deux versements URSSAF du fait d'une insuffisance de trésorerie.

Pur les mois à venir, le versement de la subvention MACIF d'un montant de 7000 €, ainsi que le paiement d'une facture de 1000 € par la Ligue de l'enseignement, permet d'assurer la trésorerie de l'association pour les deux mois à venir.

L'analyse du réalisé permet de constater que chaque mois, en moyenne 1000 € de produits sont générés par les cotisations, les dons et le financement participatif.

Autres éléments important dans les produits, les prestations de sensibilisation, soit plus de 800 € par mois en moyenne

Pour la fin de l'exercice nous escomptons à partir du mois de septembre le versement de la subvention ARESS de la Région ainsi qu'une nouvelle subvention de la ville de Rouen.

- remboursement du prêt de Jean-Pierre Lancry

Un accord a été trouvé entre les parties et le prêt a été remboursé en date du premier juin, conformément à l'engagement pris.

- Sollicitation de l'association pour une extension de l'agnel

Deux groupes locaux, Bernay et Evreux, ont sollicité notre aide pour assurer leur développement. Cette aide, pourra se faire via des conventions passées avec ces collectifs à la condition préalable qu'ils acquièrent une existence juridique et que cette collaboration n'obère pas notre propre capacité de développement.

Pour ce qui concerne la récente déclaration d'Hervé Morin, président de Région, concernant sa volonté de créer une monnaie locale régionale à l'horizon 2018, si le Grain et l'agnel acceptent de s'inscrire dans la démarche collective, il ont publié un communiqué commun rappelant leur attachement à la dimension démocratique et citoyenne du projet.

- Chantier des rencontres inter monnaies locales

La question revenant régulièrement dans cette instance concerne le retour à la banque des agnels amassés par les prestataires faute de débouchés et plus largement de la construction des filières.

- Poins sur les bureaux de change

Jean-Marie Almendros indique que trois bureaux de change, s'ajoutant aux huit premiers, ont été récemment créés. Il s'agit de Natural, commerce alimentaire situé près de la cathédrale, Le Local, commerce alimentaire à Bois Guillaume et la Croisée des Chemins, magasin de vente de produits locaux situé quartier Luciline.

Ensuite, il présente deux diagrammes :

le premier concerne l'évolution du compte de nantissement en € qui croît régulièrement et qui atteint 20 000 € à la date du 7 juin, reflétant l'activité effective de change des bureaux.

le second concerne l'évolution du nombre d'agnels mis en circulation et concerne l'approvisionnement des bureaux de change en agnels, ce qui représente un total d'environ 36 000 agnels à la même date.

- Point sur les ressources humaines

l'association vient de recevoir son troisième agrément de la DRJS qui va lui permettre d'accueillir trois jeunes en mission de services civiques à raison de trois contrats de huit mois se succédant dans le temps. La procédure de recrutement mise en place a permis jusqu'alors de réaliser des recrutements de qualité apportant une réelle plus-value à l'activité de l'association, tout en donnant aux jeunes concernés un véritable appui dans la définition de leur projet d'avenir.

une procédure de recrutement a eu lieu la semaine dernière qui concerne plus spécifiquement la zone d'Elbeuf

5) Commission d'agrément des prestataires

- présentation des procédures et des missions

1) agrément des prestataires, présentation des nouveaux prestataires à la commission sur un rythme hebdomadaire, échanges par mail, l'absence de réponse formelle dans les 48 heures vaut acceptation tacite.

2) le questionnaire de suivi à six mois des prestataires a été validé en bureau et commence à leur être soumis dans le cadre de visites organisées

3) principe de l'organisation d'une réunion annuelle des prestataires retenue (4 octobre) dans le but d'apporter le maximum d'informations et de retour d'expérience afin favoriser le renouvellement des adhésions

4) définition des défis des prestataires, afin de ne pas se disperser, décision est prise de définir une thématique commune

5) demande d'agrément, le document sera retravaillé

- présentation de l'état du projet d'abonnement mensuel à l'achat de coupons billets, avec prélèvement automatique et retrait en bureaux de change. Décision prise par consentement de proposer cette procédure aux adhérents souhaitant s'y inscrire

●présentation de l'état du projet de financement participatif en continu, 1€/mois, 2/€mois, 3/€ mois adhésion comprise. Cette procédure n'est pas retenue comme prioritaire, néanmoins il est proposé la publication d'une liste (juridiquement avec leur consentement) des donateurs sur Facebook.

● questions diverses. Gérald présente un projet de courrier à destination des maires des principales communes de la Métropole, ce projet a pour objet de répondre au souhait de la Métropole de développer l'utilisation de l'agnel qui forme l'ossature de la convention passée avec elle.

Trois phases sont proposées aux maires destinataires :

- 1) Sensibilisation à l'utilité collective de l'agnel
- 2) Approfondissement du projet de circulation de l'agnel
- 3) Mise en œuvre sur le territoire de la commune ou du groupe de communes limitrophes.

Après débats et propositions de modifications de rédaction, le projet est validé à l'unanimité.

La réunion est close à 22 H 30